

# L'AVENIR DE L'ÉDUCATION, À BESOIN DE NOTRE NON

■ Le Traité Constitutionnel Européen évoque certes un droit à une "éducation de qualité." Mais cette expression désigne en fait l'objectif fixé à Lisbonne, en 2000, par le Conseil européen : "devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde" ■ C'est cet objectif qui éclaire toutes les réformes éducatives ultérieures (Italie, Espagne, Belgique, Tchéquie et France) mais aussi, et surtout, le Traité qu'on nous demande de légitimer le 29 mai ■

## **VOTONS NON** **POUR DÉFENDRE LE** **SERVICE PUBLIC**

■ Le Traité garantit aux organismes privés le droit de vendre l'enseignement obligatoire... à charge pour l'État d'assurer la compensation financière aux familles. Une aubaine pour les clergés, mais aussi pour les multinationales qui espèrent bien s'emparer du marché. Et ça tombe bien puisque le TCE donne mission à l'Union européenne de développer l'enseignement à distance dans le cadre d'une "concurrence libre et non faussée". Le service public de l'*e-learning* ne verra donc jamais le jour, tandis que le détournement des infrastructures publiques par les marchands d'éducation deviendra la norme juridique suprême.

■ Le TCE ne définit nulle part l'enseignement obligatoire. Or, depuis le sommet de Lisbonne, toutes les

réformes éducatives en Europe réduisent les savoirs enseignés à un socle minimum. En ne mettant aucun frein à cette stratégie, le TCE contribuera à assécher l'offre éducative publique. D'autant plus que "l'élévation progressive du niveau général du savoir" n'est pas intégrée à ses objectifs.

■ La gratuité et l'accessibilité ne sont garanties que pour le seul enseignement obligatoire. C'est donc la loi du marché qui pourra s'appliquer à l'enseignement supérieur comme à la formation continue. Et pour cause, le TCE ne fait aucune mention de l'égalité des chances.

## **VOTONS NON** **POUR DÉFENDRE LA** **LAÏCITÉ**

■ Le TCE garantit aux églises "un dialogue ouvert, transparent et régulier". L'éducation en sera le

principal enjeu, étant donné le poids de l'enseignement confessionnel en Europe. L'école est donc la première concernée par cette rupture majeure du pacte laïque que constitue la reconnaissance officielle des cultes.

## **VOTONS NON** **POUR DÉFENDRE LA** **DIVERSITÉ**

■ Avec le TCE, la Commission coordonnera les politiques éducatives des 25. Un système de certification européen, concurrent des diplômes nationaux, pourra alors voir le jour... ce qui contraindra chaque pays à s'aligner en matière de contenus d'enseignement et d'organisation de la scolarité. Un grand pas en avant pour L'UNICE, le syndicat patronal européen, qui tente depuis des années d'imposer un système de validation subordonné à ses seuls "besoins".

**PARCE QUE CE TRAITÉ CONSTITUTIONNEL  
PRÉPARE L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE AU MARCHÉ,  
SUD ÉDUCATION APPELLE À  
Voter NON au Référendum du 29 mai.**